



1 Annexe aux comptes

1.1 Limite d'activation, principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le règlement communal des finances (art. 3) fixe la limite d'activation des investissements à Fr. 30'000.00. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

Les principes régissant la présentation des comptes (annualité, comptabilité d'exercice, spécialité, prudence, produit brut, importance, spécialité qualitative, spécialité quantitative, spécialité temporelle, comparabilité, permanence, continuité) mentionnés à l'art. 40 LFCo ont été suivis, sans dérogation.

Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. Les évaluations ultérieures ont lieu à la valeur vénale à la date de clôture. Pour le passage à MCH2, selon les différents objets, la valeur vénale a été calculée en capitalisant le rendement locatif ou en retenant une moyenne entre la valeur de rendement et la valeur de substance.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de construction. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en considérant la durée d'utilisation. Les durées d'utilisation, les taux d'amortissement fixés dans la directive 4 du SCom ont été suivis. La liste non exhaustive des durées d'utilisation et taux d'amortissement figurent ci-après :

Immobilisations	Durée d'utilisation	Amortissement linéaire
Routes	40 ans	2.50%
Bâtiments	33 1/3 ans	3.00%
Captages, stations de pompage	50 ans	2.00%
Installations de mesure, de commande	20 ans	5.00%
Conduites et hydrantes	80 ans	1.25%
Meubles, machines, véhicules	10 ans	10.00%
Immobilisations incorporelles	10 ans	10.00%

La directive 4 du SCom fixe des durées d'utilisation et des taux d'amortissement différents selon les composants du réseau d'eau potable. Un taux moyen a été retenu pour certains investissements dont la recherche historique des valeurs d'acquisition et de construction n'a pas permis de distinguer précisément les composants.

Au même titre que les investissements, les subventions obtenues, désormais portées au passif du bilan, sont amorties par le compte de résultats. Le taux d'amortissement appliqué est identique à celui de l'objet pour lequel la subvention a été versé. Tout comme les subventions, les taxes de raccordement facturées à des tiers sont également portées au passif du bilan désormais. Etant donné qu'elles ne sont pas rattachées à un bien particulier mais à une tâche (accès au réseau d'eau, au réseau d'eaux usées), l'utilisation ou la dissolution de ces taxes est linéaire et considère un taux de 4.00% (directive 13 du SCom).

1.2 Etat du capital propre

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation		CHF	Comptes	Motif de la diminution		CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	5 111 617,38	Attributions aux FS, capitaux propres			394 933,94	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			11 525,61	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	5 495 025,71
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 879 128,37	35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur		104 918,26	45			0,00	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 984 046,63
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	2 210 928,70	20687.20 + 35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur		290 015,68	45			0,00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	2 500 944,38
29003	Financement spécial, élimination des déchets	21 560,31	35	Attribution au financement spécial équilibre du compte		0,00	45	Prélèvement sur financement spécial équilibre du compte		11 525,61	29003	Financement spécial, élimination des déchets	10 034,70
Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation		CHF	Comptes	Modif de la diminution		CHF	Comptes	Libellés	CHF
2930	Préfinancements	7 000 000,00	Attributions			0,00	Prélèvements			466 919,42	2930	Préfinancements	6 533 080,58
29300	Préfinancement centre sportif et culturel	7 000 000,00				4841	Dissolution préfinancement		268 850,22	29300	Préfinancement centre sportif et culturel	6 533 080,58	
						4893	Prélèvement préfinancement		198 069,20				
Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation		CHF	Comptes	Motif de la diminution		CHF	Comptes	Libellés	CHF
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4 354 642,70	Attributions à la réserve liée au retraitement			0,00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement			546 009,30	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3 808 633,40
29500	Patrimoine administratif, autres	4 354 642,70					4895	Utilisation réserve de réévaluation		546 009,30	29500	Patrimoine administratif, autres	3 808 633,40
Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024				
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation		CHF	Comptes	Motif de la diminution		CHF	Comptes	Libellés	CHF
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	22 204 010,25	Augmentation			1 207 304,15	Diminution			955 086,39	299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	22 456 228,01
29900	Résultat annuel	955 086,39		Excédent de revenus année 2024		252 217,76	29990	Virement excédent de revenus année 2023 compte de résultat		955 086,39	29900	Résultat annuel	252 217,76
29990	Compte général	21 248 923,86	29900	Virement excédent de revenus année 2023 compte de résultat		955 086,39					29990	Compte général	22 204 010,25

L'attribution de l'exercice au financement spécial traitement des eaux usées comprend un montant de Fr. 74'900.00 (année précédente Fr. 76'508.60) correspondant aux taxes de raccordement facturées (compte 7201.6370.00) enregistrées dans le compte d'investissements.

1.2 Etat du capital propre (suite)

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice 2023

Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	4 814 437,28	Attributions aux FS, capitaux propres			297 180,10	Prélèvements sur les FS, capitaux propres		0,00	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	5 111 617,38
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 809 564,07	35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur	69 564,30	45		0,00	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 879 128,37	
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	1 991 548,85	20687.20 + 35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur	219 379,85	45		0,00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	2 210 928,70	
29003	Financement spécial, élimination des déchets	13 324,36	35	Attribution au financement spécial équilibre du compte	8 235,95	45		0,00	29003	Financement spécial, élimination des déchets	21 560,31	
Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2930	Préfinancements	7 000 000,00	Attributions			0,00	Prélèvements		0,00	2930	Préfinancements	7 000 000,00
29300	Préfinancement centre sportif et culturel : reclassement au 01.01.2023 (en 2022 dans provisions à long terme)	7 000 000,00							29300	Préfinancement centre sportif et culturel	7 000 000,00	
Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4 900 652,00	Attributions à la réserve liée au retraitement			0,00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement		546 009,30	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4 354 642,70
29500	Patrimoine administratif, autres	4 900 652,00				4895	Utilisation réserve de réévaluation	546 009,30	29500	Patrimoine administratif, autres	4 354 642,70	
Capitaux propres au 1er janvier 2023			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2023			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF	
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	21 248 923,86	Augmentation			1 124 083,10	Diminution		168 996,71	299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	22 204 010,25
29900	Résultat annuel	168 996,71		Excédent de revenus année 2023	955 086,39	29990	Virement excédent de revenus année 2022 compte de résultat	168 996,71	29900	Résultat annuel	955 086,39	
29990	Compte général	21 079 927,15	29900	Virement excédent de revenus année 2022 compte de résultat	168 996,71				29990	Compte général	21 248 923,86	

L'attribution de l'exercice 2023 au financement spécial traitement des eaux usées comprend un montant de Fr. 76'508.60 (année précédente Fr. 205'632.00) correspondant aux taxes de raccordement facturées (compte 7201.6370.00) enregistrées dans le compte d'investissements.

Commentaires

Réserve de retraitement du patrimoine administratif

La durée maximale pour la dissolution de la réserve de retraitement du patrimoine administratif est de 10 ans. La dissolution de la réserve de réévaluation permet de neutraliser partiellement la charge d'amortissement.

Préfinancement Centre sportif

Cette réserve pour le préfinancement du centre sportif est utilisée, pour la première fois en 2024, pour neutraliser la charge d'amortissement (Fr. 198'069.20). Compte tenu des contributions reçues de la Commission cantonale LoRo-Sport Fribourg (Fr. 500'000.00), une dissolution de la réserve de préfinancement a été enregistrée afin d'ajuster le montant de la réserve à celui de l'investissement net réalisé.

Financements spéciaux tâches environnementales

La directive 13 du SCom fixe les règles de comptabilisation des investissements, des taxes et des financements spéciaux des tâches environnementales (approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets). Cette directive distingue, d'une part, le financement spécial pour le maintien de la valeur (FSMV) constitué pour supporter les futurs investissements et, d'autre part, le financement spécial pour l'équilibre du compte (FSEC), soit l'éventuel excédent du chapitre (au-delà de la couverture de 100%).

Le système de dépréciation et de financement des infrastructures pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées suppose une analyse approfondie des financements comptabilisés jusqu'ici de manière à déterminer d'où proviennent les montants attribués à ces réserves. Cette analyse n'a pas été réalisée jusqu'ici.

En l'absence d'amortissements à neutraliser, les taxes de raccordement de Fr. 74'900.00, (année précédente Fr. 76'508.60) facturées à des tiers pour le traitement des eaux usées ont été directement attribuées au financement spécial pour le maintien de la valeur (FSMV).

Les attributions, prélèvements aux financements spéciaux de l'année 2024 figurent sous chiffre 5.4 du Rapport de Gestion 2024 partie finances communales.

1.3 Tableau des provisions, des engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

205	Provisions à court terme						
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification				Valeur comptable au 31.12.2024
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	
20550,00	Provision à court terme chauffage à distance (CAD)	0,00	200 000,00				200 000,00
20560,00	Provision assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	2 800,00					2 800,00
208	Provisions à long terme						
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification				Valeur comptable au 31.12.2024
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	
20850,10	Provision assainissement butte de tir Chavannes-les-Forts	0,00	45 000,00				45 000,00
20860,00	Provision assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	5 600,00		2 796,10			2 803,90
20890,03	Réserve bassin de rétention	46 296,30					46 296,30
20890,05	Provision pour remaniement	198 263,80					198 263,80
Total des provisions		252 960,10	245 000,00	2 796,10			495 164,00
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers						
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2024	Modification				Valeur comptable au 31.12.2024
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	
20930,00	Réserve contribution de remplacement place de jeux	6 000,00					6 000,00
Total des engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers		6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

1.3 Tableau des provisions, des engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (suite)

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice 2023

Provisions						
Libellés	Valeur comptable au 01.01.2023	Modification				Valeur comptable au 31.12.2023
		Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	
Provision assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	50 203,27		2 808,60	38 994,67		8 400,00
Réserve bassin de rétention	46 296,30					46 296,30
Provision pour remaniement	491 436,35		293 172,55			198 263,80
Total des provisions à court terme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
Total des provisions à long terme	587 935,92	0,00	295 981,15	38 994,67	0,00	250 160,10
Total des provisions	587 935,92	0,00	295 981,15	38 994,67	0,00	252 960,10

Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers						
Libellés	Valeur comptable au 01.01.2023	Modification				Valeur comptable au 31.12.2023
		Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement	
Taxes compensatoires pour locaux de protection civile	260 891,20		234 415,15	26 476,05		0,00
Réserve contribution de remplacement place de jeux	6 000,00					6 000,00
Total des engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	266 891,20	0,00	234 415,15	26 476,05	0,00	6 000,00

Commentaires

Provision CPPEF

Cette provision est conservée dans les comptes fin 2024 à hauteur de Fr. 5'603.90 soit notre participation aux coûts des mesures transitoires qui sera facturée par le service SLPP Glâne-Veveyse durant les deux prochaines années.

Provision à court terme chauffage à distance (CAD)

Cette provision pour l'ajout d'un accumulateur a été estimée sur la base des informations transmises par Romande Energie SA.

Provision assainissement butte de tir Chavannes-les-Forts

Cette provision a été constituée sur la base d'une estimation réalisée par Geotest SA.

Réserve bassin de rétention

Cette réserve a été constituée à la suite d'un versement des CFF pour la réalisation d'un bassin de rétention d'eau. Elle sera utilisée une fois le bassin réalisé.

Provision pour remaniement

Cette provision a été constituée en 2021 pour couvrir les coûts résiduels du remaniement à charge de la commune. Aucune participation n'a été facturée en 2024 par le syndicat d'améliorations foncières.

Provision pour place de jeux

L'attribution à cette provision à fin 2022 correspond au montant facturé à un tiers. Elle sera utilisée lors de travaux réalisés pour équiper une place de jeux.

1.4 Tableau des participations

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice : 2024

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Part de propriété	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12
Groupement de communes selon article 121 LCo				
Association du Cycle d'Orientation de la Glâne	Ecole obligatoire	68 720 512,15	Communes glânoises	6 657 988,85
Association du Réseau Santé de la Glâne	Homes, soins à domicile	49 377 036,70	Communes glânoises	4 779 203,95

Exercice : 2023

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Part de propriété	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12
Groupement de communes selon article 121 LCo				
Association du Cycle d'Orientation de la Glâne	Ecole obligatoire	66 006 876,45	Communes glânoises	6 422 840,00
Association du Réseau Santé de la Glâne	Homes, soins à domicile	42 267 576,61	Communes glânoises	4 112 872,75

Commentaires

La part de la commune aux dettes des associations intercommunales doit être considérée dans le calcul des indicateurs financiers (taux d'endettement net, dette brute par rapport aux revenus, dette nette par habitant).

1.5 Tableau des garanties

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Exercice : 2024

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Leasing d'exploitation	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500399, durée de 60 mois, du 01.05.2019 au 30.04.2024	2 226,00	Leasing terminé
	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500794, durée de 12 mois, du 01.05.2024 au 30.04.2025	4 452,00	Leasing en cours
	Leasing	- Photocopieur administration communale de Siviriez + imprimante service comptabilité :		
		contrat de location n° 500394, durée de 60 mois, du 01.04.2023 au 31.03.2028	2 744,80	Leasing en cours

Exercice : 2023

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Leasing d'exploitation	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500399, durée de 60 mois, du 01.05.2019 au 30.04.2024	6 653,20	Leasing en cours
	Leasing	- Photocopieur administration communale de Siviriez + imprimante service comptabilité :		
		contrat de location n° 500394, durée de 60 mois, du 01.04.2023 au 31.03.2028	2 051,10	Leasing en cours

1.6 Tableau des immobilisations

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2023	Valeur au bilan au 01.01.2024	Amortissement annuel planifié 2024	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2024
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		45 833 094.80	-14 922 407.96	30 472 321.54	-1 132 529.95	45 447.75	0.00	-212 337.25	29 565 819.64
1400	Terrains (bâti et non bâti)	257 535.00	0.00	257 535.00	0.00	0.00	0.00	0.00	257 535.00
1401	Routes et voies de communication	15 223 858.25	-5 398 242.23	9 825 616.02	-399 930.40	0.00	0.00	1 960 236.40	11 385 922.02
1402	Aménagement des cours d'eau	256 002.79	-25 600.24	230 402.55	-6 400.05	0.00	0.00	0.00	224 002.50
1403	Autres ouvrages de génie civil	6 193 995.33	-400 788.92	5 793 206.41	-140 620.45	0.00	0.00	0.00	5 652 585.96
1404	Bâtiments	14 009 560.75	-8 125 281.95	5 884 278.80	-401 986.35	0.00	0.00	3 005 080.76	8 487 373.21
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	866 837.35	-608 973.15	289 707.95	-68 911.05	45 447.75	0.00	124 882.10	313 835.25
1407	Installations en construction	6 347 284.33	0.00	5 877 075.28	0.00	0.00	0.00	-5 835 360.88	511 923.45
1409	Autres immobilisations corporelles	2 678 021.00	-363 521.47	2 314 499.53	-114 681.65	0.00	0.00	532 824.37	2 732 642.25
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		454 829.45	-405 660.21	123 025.19	-30 744.90	-73 855.95	0.00	73 855.95	92 280.29
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1427	Immobilisations incorp. en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1429	Autres immobilisations incorporelles	454 829.45	-405 660.21	123 025.19	-30 744.90	-73 855.95	0.00	73 855.95	92 280.29
1441-1447	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1451-1458	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1460-1469	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		5 956 281.67	-1 001 484.06	3 789 959.36	0.00	54 580.20	-415 000.00	0.00	3 435 797.61
1080	Terrains non bâtis	764 367.06	20 944.94	785 312.00	0.00	0.00	0.00	0.00	785 312.00
1084	Bâtiments	2 337 262.25	316 137.75	2 653 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 653 400.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	1 101 085.61	0.00	-9 172.44	0.00	0.00	0.00	0.00	-2 914.39
1089	Autres immobilisations corporelles	1 753 566.75	-1 338 566.75	360 419.80	0.00	54 580.20	-415 000.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-3 925 895.85	822 888.24	-2 514 771.61	95 108.30	0.00	0.00	74 900.00	-2 932 999.31
2068	Subventions d'investissement passif	-3 925 895.85	822 888.24	-2 514 771.61	95 108.30	0.00	0.00	74 900.00	-2 932 999.31
		48 318 310.07	-15 506 663.99	31 870 534.48	-1 068 166.55	26 172.00	-415 000.00	-63 581.30	30 160 898.23

1.6 Tableau des immobilisations (suite)

Exercice : 2023

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2022	Valeur au bilan au 01.01.2023	Amortissement annuel planifié 2023	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2023
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		45 394 729.50	-14 020 002.46	29 492 526.94	-902 405.50	0.00	0.00	0.00	30 472 321.54
1400	Terrains (bâti et non bâti)	257 535.00	0.00	257 535.00	0.00	0.00	0.00	0.00	257 535.00
1401	Routes et voies de communication	15 173 687.65	-5 048 571.98	10 125 115.67	-349 670.25	0.00	0.00	50 170.60	9 825 616.02
1402	Aménagement des cours d'eau	256 002.79	-19 200.19	236 802.60	-6 400.05	0.00	0.00	0.00	230 402.55
1403	Autres ouvrages de génie civil	5 793 872.68	-268 170.87	5 525 701.81	-132 618.05	0.00	0.00	400 122.65	5 793 206.41
1404	Bâtiments	14 009 560.75	-7 808 376.30	6 201 184.45	-316 905.65	0.00	0.00	0.00	5 884 278.80
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	898 681.10	-540 277.95	358 403.15	-68 695.20	0.00	0.00	0.00	289 707.95
1407	Installations en construction	6 327 368.53	0.00	4 445 168.43	0.00	0.00	0.00	-450 293.25	5 877 075.28
1409	Autres immobilisations corporelles	2 678 021.00	-335 405.17	2 342 615.83	-28 116.30	0.00	0.00	0.00	2 314 499.53
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		528 685.40	-374 915.31	153 770.09	-30 744.90	0.00	0.00	0.00	123 025.19
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1429	Autres immobilisations incorporelles	528 685.40	-374 915.31	153 770.09	-30 744.90	0.00	0.00	0.00	123 025.19
1441 à 1448	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1460 à 1469	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		5 620 113.02	-1 001 484.06	4 014 639.40	0.00	499 601.30	-1 104 000.00	275 330.40	3 789 959.36
1080	Terrains non bâtis	795 493.31	20 944.94	816 438.25	0.00	0.00	0.00	-31 126.25	785 312.00
1084	Bâtiments	2 337 262.25	316 137.75	2 653 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 653 400.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	905 930.91	0.00	264 801.15	0.00	499 601.30	-1 104 000.00	188 896.65	-9 172.44
1089	Autres immobilisations corporelles	1 581 426.55	-1 338 566.75	280 000.00	0.00	0.00	0.00	117 560.00	360 419.80
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-3 414 168.45	747 320.49	-2 500 821.76	75 567.75	0.00	0.00	76 508.60	-2 514 771.61
2068	Subventions d'investissement passif	-3 414 168.45	747 320.49	-2 500 821.76	75 567.75	0.00	0.00	76 508.60	-2 514 771.61
		48 129 359.47	-14 649 081.34	31 160 114.67	-857 582.65	499 601.30	-1 104 000.00	351 839.00	31 870 534.48

1.7 Indicateurs financiers

1.7.1 Taux d'endettement net

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET		2024	2023
Capitaux de tiers	20	4 432 413,07	4 064 314,04
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	11 437 192,80	10 535 712,75
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 932 999,31	2 514 771,61
Patrimoine financier	- 10	13 067 280,84	12 139 237,64
= Dette nette		-130 674,28	-53 982,46
Revenus fiscaux	40	7 473 772,75	7 277 596,30
TAUX D'ENDETTEMENT NET		-1,75%	-0,74%
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

< 100% bon
100% – 150% suffisant
> 150% mauvais

Commentaires

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette.

L'absence de dettes, hormis prêts LIM/Seco et part de la commune aux dettes des associations intercommunales donne peu de sens à cet indicateur.

1.7.2 Degré d'autofinancement

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		2024	2023
Solde du compte de résultats		252 217,76	955 086,39
Amortissements planifiés du patrimoine administratif	+ 3300/3320	1 163 274,85	933 150,40
Amortissements non planifiés du patrimoine administratif	+ 3321	73 855,95	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35	320 033,94	220 671,50
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45	11 525,61	234 415,15
Attribution au ducroire	+ 3180	9 000,00	30 000,00
Amortissements exceptionnels études zone sportive	+ 3841	138 481,30	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466	95 108,30	75 567,75
Dissolution préfinancement	- 4841	268 850,22	-
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	- 4893	198 069,20	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	- 4895	546 009,30	546 009,30
= Autofinancement		837 301,17	1 282 916,09
Immobilisations corporelles	50	470 209,05	2 155 414,05
Investissements pour le compte de tiers	+ 51	8 344,00	163 314,85
= Investissements bruts		478 553,05	2 318 728,90
Remboursements	+ 61	2 085,95	332 140,54
Subventions d'investissements acquises et taxes de raccordement facturées	+ 63	588 236,00	166 026,20
Recettes d'investissement extraordinaires	+ 68	77 291,50	-
= Recettes d'investissement		667 613,45	498 166,74
Investissements bruts		478 553,05	2 318 728,90
Recettes d'investissement	-	667 613,45	498 166,74
= Investissements nets		-189 060,40	1 820 562,16
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		-442,87%	70,47%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.

Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Commentaires

L'indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. Des investissements supérieurs à l'autofinancement obligent la commune à contracter des emprunts ou, dans la situation de la commune, à utiliser sa trésorerie.

Les dépenses d'investissement étant inférieures aux recettes, le taux calculé ne signifie rien en 2024.

1.7.3 Part des charges d'intérêts

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2024	2023
Charges d'intérêt	340	332,40	0,57
Revenus des intérêts	- 440	50 100,25	48 968,70
= Charges d'intérêts net		-49 767,85	-48 968,13
Revenus fiscaux	40	7 473 772,75	7 277 596,30
Taxes et redevances	+ 42	1 896 214,15	1 965 311,67
Revenus divers	+ 43	1 239,80	465,85
Revenus financiers	+ 44	477 853,10	877 300,74
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	11 525,61	234 415,15
Revenus de transfert	+ 46	1 296 276,50	1 406 935,35
Subventions à redistribuer	+ 47	332,80	-
Revenus extraordinaires	+ 48	1 058 376,47	611 480,02
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078,50	546 009,30
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069,20	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009,30	546 009,30
= Revenus courants		12 215 591,18	12 373 505,08
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		-0,41%	-0,40%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon
4% – 9% suffisant
> 9% mauvais

Commentaires

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

La commune n'a pas de dette si bien que les revenus courants n'ont pas à supporter de charges d'intérêts.

Attention : Les revenus courants de l'année 2023 ont été ajustés. L'impact sur le taux calculé est insignifiant cependant (0.41% retenu en 2023).

1.7.4 Dette brute par rapport aux revenus

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		2024	2023
Engagements courants	200	307 076,15	415 600,00
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	11 437 192,80	10 535 712,75
Engagements financiers à long terme	+ 206	2 994 499,31	2 600 371,61
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 932 999,31	2 514 771,61
= Dette brute		11 805 768,95	11 036 912,75
Revenus fiscaux	40	7 473 772,75	7 277 596,30
Taxes et redevances	+ 42	1 896 214,15	1 965 311,67
Revenus divers	+ 43	1 239,80	465,85
Revenus financiers	+ 44	477 853,10	877 300,74
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	11 525,61	234 415,15
Revenus de transfert	+ 46	1 296 276,50	1 406 935,35
Subventions à redistribuer	+ 47	332,80	-
Revenus extraordinaires	+ 48	1 058 376,47	611 480,02
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078,50	546 009,30
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069,20	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009,30	546 009,30
= Revenus courants		12 215 591,18	12 373 505,08
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		96,65%	89,20%
(Dette brute / revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 50% très bon
 50% – 100% bon
 100% – 150% moyen
 150% – 200% mauvais
 > 200% critique

Commentaires

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Notre part aux dettes des associations intercommunales impacte considérablement le calcul de cet indicateur.

Attention : Les revenus courants de l'année 2023 ont été ajustés. Les calculs réalisés en 2023 aboutissaient à un taux de 93.32%.

1.7.5 Proportion des investissements

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		2024	2023
Immobilisations corporelles	50	470 209,05	2 155 414,05
Investissements pour le compte de tiers	+ 51	8 344,00	163 314,85
= Investissements bruts		478 553,05	2 318 728,90
Charges de personnel	30	1 548 043,34	1 486 317,92
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+ 31	2 605 069,75	2 841 558,25
Attribution au ducroire	- 3180	9 000,00	30 000,00
Charges financières	+ 34	62 249,53	75 357,52
Réévaluations, immobilisations PF	- 344	-	10 120,00
Charges de transfert	+ 36	6 052 031,96	5 861 363,10
= Dépenses courantes		10 258 394,58	10 224 476,79
Dépenses courantes		10 258 394,58	10 224 476,79
Investissements bruts	+	478 553,05	2 318 728,90
Dépenses totales		10 736 947,63	12 543 205,69
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		4,46%	18,49%
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Commentaires

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

L'effort d'investissement réalisé par la commune est inférieur à l'année précédente du fait d'investissements moindres.

1.7.6 Part du service de la dette

(génééré automatiquement par le système informatique et complété)

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE		2024	2023
Charges d'intérêts	340	332,40	0,57
Revenus des intérêts	- 440	50 100,25	48 968,70
Amortissements planifiés du patrimoine administratif	+ 3300/3320	1 163 274,85	933 150,40
Amortissements non planifiés du patrimoine administratif	+ 3321	73 855,95	-
Amortissements exceptionnels études zone sportive	+ 3841	138 481,30	-
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	- 466	95 108,30	75 567,75
= Service de la dette		1 230 735,95	808 614,52
Revenus fiscaux	40	7 473 772,75	7 277 596,30
Taxes et redevances	+ 42	1 896 214,15	1 965 311,67
Revenus divers	+ 43	1 239,80	465,85
Revenus financiers	+ 44	477 853,10	877 300,74
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	11 525,61	234 415,15
Revenus de transfert	+ 46	1 296 276,50	1 406 935,35
Subventions à redistribuer	+ 47	332,80	-
Revenus extraordinaires	+ 48	1 058 376,47	611 480,02
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078,50	546 009,30
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069,20	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009,30	546 009,30
= Revenus courants		12 215 591,18	12 373 505,08
PART DU SERVICE DE LA DETTE		10,08%	6,54%
(Service de la dette / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

Commentaires

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire restreinte.

Avec un taux de 10.08%, la commune a une charge acceptable. En l'absence de dette, la part du service de la dette ne considère que les amortissements.

Attention : Les revenus courants de l'année 2023 ont été ajustés. Les calculs réalisés en 2023 aboutissaient à un taux de 6.84%.

1.7.7 Dette nette par habitant

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS		2024	2023
Capitaux de tiers	20	4 432 413,07	4 064 314,04
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	11 437 192,80	10 535 712,75
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 932 999,31	2 514 771,61
Patrimoine financier	- 10	13 067 280,84	12 139 237,64
= Dette nette		-130 674,28	-53 982,46
Population résidente permanente		2 662	2 566
DETTE NETTE PAR HABITANT		-49,09 CHF	-21,04 CHF
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Commentaires

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. L'évaluation de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que leur nombre.

1.7.8 Taux d'autofinancement

(généré automatiquement par le système informatique et complété)

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT		2024	2023
Solde du compte de résultats		252 217,76	955 086,39
Amortissements planifiés du patrimoine administratif	+ 3300/3320	1 163 274,85	933 150,40
Amortissements non planifiés du patrimoine administratif	+ 3321	73 855,95	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35	320 033,94	220 671,50
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45	11 525,61	234 415,15
Attribution au ducroire	+ 3180	9 000,00	30 000,00
Amortissements exceptionnels études zone sportive	+ 3841	138 481,30	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466	95 108,30	75 567,75
Dissolution préfinancement	- 4841	268 850,22	-
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	- 4893	198 069,20	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	- 4895	546 009,30	546 009,30
= Autofinancement		837 301,17	1 282 916,09
Revenus fiscaux	40	7 473 772,75	7 277 596,30
Taxes et redevances	+ 42	1 896 214,15	1 965 311,67
Revenus divers	+ 43	1 239,80	465,85
Revenus financiers	+ 44	477 853,10	877 300,74
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	11 525,61	234 415,15
Revenus de transfert	+ 46	1 296 276,50	1 406 935,35
Subventions à redistribuer	+ 47	332,80	-
Revenus extraordinaires	+ 48	1 058 376,47	611 480,02
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078,50	546 009,30
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069,20	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009,30	546 009,30
= Revenus courants		12 215 591,18	12 373 505,08
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		6,85%	10,37%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

> 20% bon
10% – 20% moyen
< 10% mauvais

Commentaires

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements.

Le taux d'autofinancement s'élève à 6.85%. Corrigé du résultat dégagé sur la vente de deux parcelles en zone artisanale, résultat non récurrent, il se situait à 6.91% l'année précédente. Un taux inférieur à 10% est jugé mauvais. Notre capacité d'investissement est limitée.

Attention : Les revenus courants de l'année 2023 ont été ajustés. Les calculs réalisés en 2023 aboutissaient à un taux de 10.85%.